

TARIFS - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF		
N° DE PRIX	DESIGNATIONS	TARIFS PROPOSES en € TTC
<b>INSTALLATION EXISTANTE</b>		
1.1	<b>Contrôle de fonctionnement</b>	168 €
1.2	<b>Contrôle annuelle des installations d'ANC &gt; 20 EH</b>	52 €/an
1.3	<b>Contrôle de fonctionnement dans le cadre d'une vente - rendu sous 20 jours ouvrés à compter de la date de la visite</b>	168 €
1.4	<b>Contrôle de fonctionnement dans le cadre d'une vente - rendu sous 10 jours ouvrés à compter de la date de la visite</b>	252 €
<b>INSTALLATION NEUVE OU REHABILITEE</b>		
2.1	<b>Contrôle de conception</b> = examen préalable à la conception (y compris pour un projet sur un même site et au nom du même demandeur pour un changement de projet d'assainissement)	74 €
2.2	<b>Contrôle d'exécution avant remblaiement</b> = vérification de l'exécution des travaux	210 €
2.3	<b>Contrôle d'exécution après remblaiement</b> = vérification de l'exécution des travaux	315 €
2.4	<b>Contre-visite suite à un contrôle d'exécution non conforme</b>	105 €
<b>MAJORATIONS APPLICABLES A TOUS LES TYPES DE CONTROLES</b>		
3.1	<b>Majoration pour obstacle à la mission de contrôle - Refus de visite</b> Ce tarif s'ajoute au montant du contrôle initialement exigé.	100% du montant du contrôle Facturé tous les ans tant que l'utilisateur ne s'est pas conformé à la visite du contrôle
3.2	<b>Majoration pour contrôle hors horaires d'ouverture du service.</b>	Contrôle réalisé entre 17h et 20h 50%
3.3	Cette plus value s'ajoute au prix initial du contrôle réalisé	Contrôle réalisé le samedi 100%
3.4	<b>Majoration pour non mise en conformité de l'installation dans les délais impartis</b> Ce montant s'ajoute au prix initial du contrôle de fonctionnement	100% du montant du contrôle de fonctionnement Facturé tous les ans, jusqu'à la mise en conformité de l'installation (=contrôle de conception et contrôle d'exécution réalisés et conformes)
3.5	<b>Rendez-vous non honoré</b>	100 €

TVA pour les contrôles à 10%